

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 4 avril 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

**2018 V.74 Vœu relatif au développement des tours à énergie positive.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant l'Accord de Paris sur le Climat premier accord universel juridiquement contraignant sur le climat fixant un plan d'action international visant à mettre le monde sur la bonne voie pour éviter un changement climatique dangereux, en maintenant le réchauffement planétaire largement en dessous de 2°C.

Considérant le manque d'espace et la nécessité de trouver des alternatives à l'étalement urbain, dans une logique de biodiversité et de développement durable ;

Considérant l'urbanisation, et le fait que plus de 75 % des français habitent en Ville ;

Considérant que les trois quart des émissions de CO2 sont produites en ville, que le CO2 est un fertilisant pour les arbres ;

Considérant le rôle des arbres dans la lutte contre la pollution par leur absorption des microparticules ;

Considérant que les tours d'aujourd'hui sont essentiellement construites en acier et en béton et que ceux-ci consomment beaucoup d'énergie et émettent énormément de gaz à effet de serre lors de leur fabrication ;

Considérant la capacité du bois à stocker le carbone ainsi que le dioxyde de carbone et la nécessité pour tous de respirer un air de meilleure qualité, au vu notamment des 2500 décès par an dus à la pollution ;

Considérant l'esthétique des constructions en bois à l'image de la tour Treet à Bergen, ou du Stadthaus à Londres ;

Considérant les projets actuels, à la Défense ou dans le XIIIème arrondissement avec les tours Wood'Up qui devraient émerger d'ici 2021 ;

Considérant le Bosco Verticale à Milan, qui a reçu le prestigieux prix du building le plus innovant en 2014 et les différents espèces animales comme végétales qui s'y sont développées depuis sa construction ;

Considérant le projet Forêt blanche, une tour de 54 mètres à Villiers-sur-Marne couverte par 2000 arbres et plantes ;

Laurence GOLDGRAB, Buon TAN et les élus du groupe RG-CI

Émettent le vœu:

Que la Ville de Paris accompagne la construction de nouvelles tours en bois à Paris et encourage le développement de forêts verticales pour stimuler la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique